

7^e Assemblée générale ordinaire de Swiss Re SA
Vendredi 20 avril 2018, à 14 h 00
Hallenstadion Zurich

Convocation



**La résilience
en action**

Convocation et Ordre du jour

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la 7^e Assemblée générale ordinaire de Swiss Re SA.

Date et heure : Vendredi 20 avril 2018, à 14 h 00
(ouverture des portes à 12 h 30)

Lieu : Hallenstadion Zurich, Wallisellenstrasse 45,
8050 Zurich-Oerlikon

Accès :

En tram : Tram n° 11 ; arrêt « Messe/Hallenstadion »

En voiture : Parking Messe Zurich ; gratuit

En train : Gare Zurich-Oerlikon ; plusieurs liaisons de S-Bahn

Convocation et Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

Motions concernant l'exercice 2017

1. Rapport annuel (y.c. rapport de gestion), comptes annuels et comptes du Groupe pour l'exercice 2017	6
1.1 Vote consultatif sur le rapport de rémunération	6
1.2 Approbation du rapport annuel (y.c. rapport de gestion), des comptes annuels et des comptes du Groupe pour l'exercice 2017	6
2. Affectation du bénéfice disponible	6
3. Approbation du montant global de la rémunération variable à court terme des membres de la Direction générale pour l'exercice 2017	7
4. Décharge des membres du Conseil d'administration	8

Motions concernant les exercices 2018/2019

5. Elections	9
5.1 Conseil d'administration et Président du Conseil d'administration	9
5.1.1 Réélection de Walter B. Kielholz comme membre du Conseil d'administration et réélection comme Président du Conseil d'administration lors d'un vote unique	9
5.1.2 Réélection de Raymond K.F. Ch'ien	10
5.1.3 Réélection de Renato Fassbind	10
5.1.4 Réélection de Trevor Manuel	11
5.1.5 Réélection de Jay Ralph	11
5.1.6 Réélection de Joerg Reinhardt	12
5.1.7 Réélection de Philip K. Ryan	12
5.1.8 Réélection de Sir Paul Tucker	13
5.1.9 Réélection de Jacques de Vacleroy	13
5.1.10 Réélection de Susan L. Wagner	14
5.1.11 Election de Karen Gavan	15
5.1.12 Election de Eileen Rominger	15
5.1.13 Election de Larry Zimpleman	16

5.2	Comité de Rémunération	16
5.2.1	Réélection de Raymond K.F. Ch'ien	16
5.2.2	Réélection de Renato Fassbind	17
5.2.3	Réélection de Joerg Reinhardt	17
5.2.4	Election de Jacques de Vaucleroy	17
5.3	Réélection du Représentant indépendant	18
5.4	Réélection de l'Organe de révision	18
6.	Approbation de la rémunération	19
6.1	Approbation du montant global maximal de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la durée de fonction entre l'Assemblée générale ordinaire 2018 et l'Assemblée générale ordinaire 2019.	19
6.2	Approbation du montant global maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme des membres de la Direction générale pour l'exercice 2019.	20
7.	Réduction du capital-actions	22
8.	Approbation d'un nouveau programme de rachat d'actions	23

Veuillez agréer l'assurance de nos sentiments distingués.
Swiss Re SA

Pour le Conseil d'administration



Walter B. Kielholz
Président du Conseil d'administration



Felix Horber
Secrétaire général

Zurich, le 15 mars 2018

Ordre du jour et Propositions du Conseil d'administration

Motions concernant l'exercice 2017

1. Rapport annuel (y.c. rapport de gestion), comptes annuels et comptes du Groupe pour l'exercice 2017

1.1 Vote consultatif sur le rapport de rémunération

Le Conseil d'administration recommande d'approuver le rapport de rémunération 2017 contenu dans le rapport financier.

1.2 Approbation du rapport annuel (y.c. rapport de gestion), des comptes annuels et des comptes du Groupe pour l'exercice 2017

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel (y.c. rapport de gestion), les comptes annuels et les comptes du Groupe pour l'exercice 2017.

2. Affectation du bénéfice disponible

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose que le bénéfice disponible de 2017 de Swiss Re SA («Swiss Re SA» ou la «Société») soit employé comme suit :

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	3 661 112 CHF
Bénéfice net pour l'exercice 2017	4 043 424 648 CHF

Bénéfice disponible **4 047 085 760 CHF**

Affectation du bénéfice disponible :

Affectation aux réserves facultatives issues du bénéfice	4 043 424 648 CHF
Report sur l'exercice en cours	3 661 112 CHF

Dividendes ordinaires issus des réserves facultatives issues du bénéfice	1 572 928 825 CHF
--	-------------------

B. Explications

Pour l'exercice 2017, le Conseil d'administration propose un dividende ordinaire de 5,00 CHF, contre 4,85 CHF l'année précédente. Les dividendes ordinaires seront payés des réserves facultatives issues du bénéfice. En conséquence, le Conseil d'administration propose d'affecter le bénéfice disponible de Swiss Re SA d'un montant de 4 047 085 760 CHF comme suit : 4 043 424 648 CHF sont alloués aux réserves facultatives issues du bénéfice et 3 661 112 CHF sont reportés à nouveau.

Le dividende de 5,00 CHF proposé par le Conseil d'administration correspond à une augmentation de 3,1 % par rapport au dividende ordinaire de 4,85 CHF distribué l'année précédente. Il reflète le résultat de l'exercice 2017 ainsi que la très bonne dotation en capital et l'excellente position en termes de liquidité de Swiss Re SA. Le montant dévolu à la distribution de 1 572 928 825 CHF équivaut à une distribution brute de 5,00 CHF par action (année précédente : 4,85 CHF par action)

sur la base de 314 585 765 actions qui donnent droit à distribution (situation au 31 décembre 2017). Le montant total de la distribution dépendra du nombre d'actions en circulation au 23 avril 2018 et donnant droit à distribution. Aucune distribution n'est effectuée sur les actions détenues par la Société ou ses filiales.

Le versement du dividende ordinaire, après déduction de 35 % au titre de l'impôt anticipé et net de tous frais, est prévu à partir du 26 avril 2018 à tous les actionnaires qui détiennent des actions le 23 avril 2018. A partir du 24 avril 2018, les actions seront négociées ex-dividende.

3. Approbation du montant global de la rémunération variable à court terme des membres de la Direction générale pour l'exercice 2017

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose que les actionnaires approuvent un montant global de rémunération variable à court terme pour les membres de la Direction générale au titre de l'exercice précédent écoulé 2017 de 12 999 781 CHF.

B. Explications

La proposition d'approuver un montant global de rémunération variable à court terme de 12 999 781 CHF pour les 14 membres de la Direction générale au titre de l'exercice 2017 (comparés aux 18 263 261 CHF attribués pour 2016 pour les 14 membres de la Direction générale) repose sur différents facteurs. En particulier, la performance selon US GAAP et les résultats économiques du Groupe ont été fortement affectés par les catastrophes naturelles de grande ampleur en 2017 (telles que le cyclone Debbie en Australie, les ouragans dans l'Atlantique Nord, les séismes au Mexique et les feux de forêt en Californie). L'impact de ces événements s'est fait ressentir essentiellement au niveau des résultats de Property & Casualty Reinsurance et de Corporate Solutions. Les très solides résultats des investissements dans l'ensemble des unités commerciales ont compensé en partie l'impact des pertes engendrées par les catastrophes naturelles de grande ampleur. Life & Health Reinsurance a enregistré de solides résultats, à la fois US GAAP et économiques, tout en réalisant une bonne performance technique. Life Capital a accompli une forte performance au regard de l'ensemble des indicateurs et généré d'importantes liquidités brutes pour le Groupe. Le montant global proposé de 12 999 781 CHF comprend la totalité de l'«Annual Performance Incentive» (API) pour les 14 membres de la Direction générale, parmi lesquels 12 ont exercé leurs fonctions sur l'exercice complet. L'API est expliqué en détail dans le rapport de rémunération 2017 à la page 159 du rapport financier.

Le montant global proposé couvre à la fois la part de l'API versée immédiatement en espèces ainsi que l'API différé. La part en espèces de l'API est payée au deuxième trimestre 2018, supposant l'approbation par les actionnaires lors de l'Assemblée générale ordinaire 2018 et l'API différé est soumis à un délai de mesure de performance de trois ans, comme stipulé au plan «Value Alignment Incentive» (VAI) de Swiss Re. Le paiement final du VAI considère la moyenne des résultats Economic Value Management (EVM) publiés des trois dernières années. Le paiement final sera entre 50 pour cent et 150 pour cent de l'API différé. Pour le CEO du Groupe, 50 pour cent de l'API

Ordre du jour et Propositions du Conseil d'administration

Motions concernant l'exercice 2017

total sont reportés dans le VAI. Pour les autres membres de la Direction générale, 45 pour cent de l'API total sont reportés dans le VAI. Le VAI est expliqué en détail dans le rapport de rémunération 2017 à la page 160 du rapport financier.

Le montant global proposé est brut et comprend les cotisations des employés aux assurances sociales. Le montant exclut une valeur estimée de 812 500 CHF relative à l'API pour les cotisations patronales totales obligatoires aux taux en vigueur payables par Swiss Re à l'assurance sociale légale. Les cotisations sociales patronales réelles continueront d'être publiées durant les exercices pendant lesquels elles seront dues et payées.

Deux membres de la Direction générale perçoivent actuellement l'API en dollars US (USD). Le montant global proposé inclut la conversion de l'API pour ces deux membres de la Direction générale au taux de change moyen 2017 de 1 CHF = 1,015723 USD. Toute fluctuation du taux de change jusqu'au paiement final de l'API est exclue.

4. Décharge des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose que les membres du Conseil d'administration soient déchargés pour l'exercice 2017.

Ordre du jour et Propositions du Conseil d'administration

Motions concernant les exercices 2018/2019

5. Elections

5.1 Conseil d'administration et Président du Conseil d'administration

L'art. 14, al. 2 en lien avec l'art. 7, chiffre 2 des Statuts requiert une élection annuelle et individuelle des membres du Conseil d'administration et du Président du Conseil d'administration.

5.1.1 Réélection de Walter B. Kielholz comme membre du Conseil d'administration et réélection comme Président du Conseil d'administration lors d'un vote unique

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Walter B. Kielholz au Conseil d'administration et de le réélire comme Président du Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire lors d'un vote unique.

B. Explication

Walter B. Kielholz a été élu au Conseil d'administration de la Compagnie Suisse de Réassurances SA en 1998 et nommé au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2011 lors de sa fondation. Walter B. Kielholz a été Vice-Président de 2003 à avril 2009 et est Président du Conseil d'administration depuis mai 2009. Il préside le Comité Présidentiel et de Gouvernance.

Walter B. Kielholz a débuté sa carrière auprès de General Reinsurance Corporation, Zurich, en 1976, où il a occupé plusieurs postes aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Italie avant de devenir responsable Marketing Europe de la société. En 1986, il a intégré Credit Suisse, au sein duquel il était chargé des relations clientèle avec les grands groupes d'assurances. Il a rejoint Swiss Re en 1989 et est devenu membre de la Direction générale en 1993. Il a assumé la fonction de Chief Executive Officer de 1997 à 2002. Il a également été membre du Conseil d'administration du Credit Suisse Group SA de 1999 à 2014 et en a été le Président de 2003 à 2009.

Walter B. Kielholz est Vice-Président de l'Institute of International Finance, membre de la Table ronde européenne sur les services financiers, membre du Conseil de fondation d'Avenir Suisse et Président de la Zürcher Kunstgesellschaft.

Walter B. Kielholz, ressortissant suisse né en 1951, est titulaire d'un diplôme en finance et comptabilité d'entreprise de l'Université de Saint-Gall, Suisse.

Ordre du jour et Propositions du Conseil d'administration

Motions concernant les exercices 2018/2019

5.1.2 Réélection de Raymond K.F. Ch'ien

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Raymond K.F. Ch'ien au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Raymond K.F. Ch'ien a été élu au Conseil d'administration de la Compagnie Suisse de Réassurances SA en 2008 et nommé au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2011 lors de sa fondation. Il est membre du Comité de Rémunération et du Comité d'Investissement. Il est également membre du Conseil d'administration de Swiss Re Asia Pte. Ltd.

Raymond K.F. Ch'ien a été Directeur général du groupe Lam Soon Hong Kong de 1984 à 1997, Président du Conseil d'administration de CDC Corporation de 1999 à 2011 et Président du Conseil d'administration de MTR Corporation Limited de 2003 à 2015. Il est Président du Conseil d'administration de Hang Seng Bank Ltd et membre des Conseils d'administration de China Resources Power Holdings Company Ltd et de Hongkong and Shanghai Banking Corporation Ltd. Raymond K.F. Ch'ien est également membre de la Commission de développement économique du gouvernement de Hong Kong SAR et Président honoraire de la Federation of Hong Kong Industries.

Raymond K.F. Ch'ien, ressortissant chinois né en 1952, est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Pennsylvanie, Etats-Unis.

5.1.3 Réélection de Renato Fassbind

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Renato Fassbind au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Renato Fassbind a été élu au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2011. Il a été désigné Vice-Président du Conseil d'administration en 2012 et Lead Independent Director en 2014. Renato Fassbind préside le Comité d'Audit et il est membre du Comité Présidentiel et de Gouvernance et du Comité de Rémunération.

Après deux ans chez Kunz Consulting AG, Renato Fassbind a rejoint F. Hoffmann-La Roche SA en 1984 et est devenu responsable de l'audit interne en 1988. De 1986 à 1987, il a travaillé comme expert-comptable chez Peat Marwick à New Jersey, Etats-Unis. En 1990, il a intégré ABB SA en qualité de responsable Corporate Staff Audit et, de 1997 à 2002, il a été Chief Financial Officer et membre du Comité de direction du Groupe. En 2002, il a rejoint Diethelm Keller Holding SA en tant que Chief Executive Officer. De 2004 à 2010, il a assumé la fonction de Chief Financial Officer et siégé à la Direction générale de Credit Suisse Group SA. Renato Fassbind est membre des Conseils d'administration de Kühne + Nagel International SA et Nestlé SA.

Renato Fassbind, ressortissant suisse né en 1955, est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Zurich, Suisse, et a obtenu le diplôme de Certified Public Accountant à Denver, Etats-Unis.

5.1.4 Réélection de Trevor Manuel

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Trevor Manuel au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Trevor Manuel a été élu au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2015. Il est membre du Comité d'Audit et du Comité d'Investissement.

Trevor Manuel a été ministre du gouvernement sud-africain durant plus de 20 ans. Il a occupé le poste de ministre des Finances de 1996 à 2009 et de ministre auprès de la Présidence en charge de la Commission nationale du plan de 2009 à 2014. Il a assumé des responsabilités au sein d'organismes internationaux, tels que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, le G20, la Banque africaine de développement et la Communauté de développement de l'Afrique australe. Trevor Manuel est Président du Conseil d'administration d'Old Mutual Group Holdings Ltd, membre du Conseil d'administration d'Old Mutual plc et Vice-Président de Rothschild South Africa. Il est également professeur associé à l'Université de Johannesburg ainsi que professeur honoraire à l'Université de Cape Town.

Trevor Manuel, ressortissant sud-africain né en 1956, est titulaire d'un diplôme national en génie civil et ingénierie des structures de l'Université de technologie de la péninsule du Cap, Afrique du Sud, et a achevé un Executive Management Programme à l'Université de Stanford, Etats-Unis.

5.1.5 Réélection de Jay Ralph

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Jay Ralph au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Jay Ralph a été élu au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2017. Il est membre du Comité Finances et Risques.

Jay Ralph a été membre du Directoire d'Allianz SE de 2010 à 2016. Parallèlement, il a exercé des mandats au sein de plusieurs Conseils d'administration de filiales d'Allianz SE. Entre 2007 et 2009, il a occupé le poste de Chief Executive Officer d'Allianz Re, après avoir été Président et Chief Executive Officer d'Allianz Risk Transfer de 1997 à 2006. Avant d'intégrer Allianz, Jay Ralph a été successivement auditeur chez Arthur Andersen & Company, Investment Officer à la Northwestern

Ordre du jour et Propositions du Conseil d'administration

Motions concernant les exercices 2018/2019

Mutual Life Insurance Company, Président de Centre Re Bermuda Ltd et membre du Conseil exécutif de Zurich Re. Jay Ralph est membre du Conseil consultatif des pensions de Siemens.

Jay Ralph, ressortissant américain et suisse né en 1959, est titulaire d'un MBA en finance et en économie de l'Université de Chicago, Etats-Unis, et d'un BBA en finance et en comptabilité de l'Université du Wisconsin, Etats-Unis. Il est par ailleurs Certified Public Accountant (CPA), Chartered Financial Analyst (CFA) ainsi que Fellow, Life Management Institute (FLMI).

5.1.6 Réélection de Joerg Reinhardt

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Joerg Reinhardt au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Joerg Reinhardt a été élu au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2017. Il est membre du Comité de Rémunération.

Joerg Reinhardt est Président du Conseil d'administration de Novartis depuis 2013. Il est également Président du Conseil de fondation de la Novartis Foundation. Il a été Président du Directoire de Bayer HealthCare SA et du Comité exécutif de Bayer HealthCare entre 2010 et 2013. Avant cela, il a exercé plusieurs fonctions dirigeantes chez Novartis. Il a notamment été Chief Operating Officer de 2008 à 2010 et il a dirigé la division Vaccins et Diagnostics de 2006 à 2008. Dans les années précédentes, il a occupé des postes de responsabilité dans le domaine de la recherche et du développement principalement. Joerg Reinhardt a débuté sa carrière en 1982 chez Sandoz Pharma SA, une des sociétés qui ont précédé Novartis.

Joerg Reinhardt, ressortissant allemand né en 1956, est titulaire d'un doctorat en pharmacie de l'Université de la Sarre, Allemagne.

5.1.7 Réélection de Philip K. Ryan

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Philip K. Ryan au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Philip K. Ryan a été élu au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2015. Il préside le Comité Finances et Risques et est membre du Comité Présidentiel et de Gouvernance et du Comité d'Audit. Il est également Président du Conseil d'administration de la Swiss Re America Holding Corporation.

Philip K. Ryan a occupé plusieurs postes au sein du Credit Suisse entre 1985 et 2008. Il a, entre autres, été Président du Conseil d'administration du Financial Institutions Group, Chief Financial Officer du Credit Suisse Group SA, Chief Financial Officer de Credit Suisse Asset Management et

Managing Director de CSFB Financial Institutions Group. Puis, de 2008 à 2012, il a été Chief Financial Officer de Power Corporation of Canada. A ce titre, il a été membre des Conseils d'administration d'IGM Financial Inc., de Great-West Lifeco Inc., ainsi que de plusieurs de leurs filiales, dont Putnam Investments. Philip K. Ryan est Operating Partner à Corsair Capital, membre du Conseil consultatif de NY Green Bank, professeur associé à la NYU Stern School of Business et membre du Smithsonian National Board.

Philip K. Ryan, ressortissant américain né en 1956, est titulaire d'un MBA en finance de la Kelley Graduate School of Business, Université de l'Indiana, Etats-Unis, et d'un Bachelor en ingénierie industrielle de l'Université de l'Illinois, Etats-Unis.

5.1.8 Réélection de Sir Paul Tucker

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Sir Paul Tucker au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Sir Paul Tucker a été élu au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2016. Il est membre du Comité Finances et Risques et du Comité d'Investissement.

Sir Paul Tucker a été Vice-Gouverneur de la Banque d'Angleterre de 2009 à 2013. Il a occupé diverses fonctions dirigeantes au sein de la Banque d'Angleterre à partir de 1980, y compris en tant que membre du Monetary Policy Committee, du Financial Policy Committee, du Prudential Regulatory Authority Board et du Court of Directors. Il a aussi été membre du Comité de pilotage du Conseil de stabilité financière du G20 et membre du Conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux. En 2014, il a été fait chevalier pour services rendus à la banque centrale. Sir Paul Tucker est Président du Systemic Risk Council et Fellow de la Harvard Kennedy School of Government ainsi que membre du Conseil d'administration du Financial Services Volunteers Corps. Il est également membre de l'Advisory Committee of Autonomous Research, Senior Fellow du Harvard Centre for European Studies et Governor de la Ditchley Foundation.

Sir Paul Tucker, ressortissant britannique né en 1958, est diplômé du Trinity College, Cambridge, Royaume-Uni, où il a obtenu un BA en mathématiques et philosophie.

5.1.9 Réélection de Jacques de Vaucleroy

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Jacques de Vaucleroy au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Jacques de Vaucleroy a été élu au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2017. Il est membre du Comité d'Investissement. Il est également Président du Conseil d'administration de Swiss Re Europe Holdings S.A.

Ordre du jour et Propositions du Conseil d'administration

Motions concernant les exercices 2018/2019

Jacques de Vaucleroy a été membre du Comité de direction du groupe AXA de 2010 à 2016, CEO d'AXA pour les régions Europe du Nord, Europe centrale et Europe de l'Est ainsi que CEO de Global Life & Savings. Il a exercé par ailleurs plusieurs mandats au sein de Conseils d'administration et de surveillance de sociétés du groupe AXA. Avant de rejoindre AXA, il a occupé pendant 24 ans plusieurs postes de responsabilité chez ING, principalement dans le domaine bancaire, de la gestion d'actifs et de l'assurance. Il a notamment été membre du Conseil exécutif d'ING Group de 2006 à 2009, en charge des activités d'assurance et de gestion d'actifs en Europe. Jacques de Vaucleroy est Vice-Président du Conseil d'administration d'Ahold Delhaize et membre des Conseils d'administration de Fidelity International Limited, Zabka Polska SA, MyMicroInvest SA, de la Fondation Simõn I. Patiño et de l'organisation à but non lucratif TADA.

Jacques de Vaucleroy, ressortissant belge né en 1961, est titulaire d'un master en droit de l'Université catholique de Louvain, Belgique, et d'un master en droit des affaires de la Vrije Universiteit Brussel, Belgique.

5.1.10 Réélection de Susan L. Wagner

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Susan L. Wagner au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Susan L. Wagner a été élue au Conseil d'administration de Swiss Re SA en 2014. Elle préside le Comité d'Investissement et est membre du Comité Présidentiel et de Gouvernance et du Comité Finances et Risques.

Susan L. Wagner est co-fondatrice de BlackRock, où elle a occupé le poste de Vice-Présidente et siégé aux Global Executive et Operating Committees avant son départ à la retraite en 2012. Durant les quelque 25 années qu'elle a passées auprès de BlackRock, Susan L. Wagner a occupé plusieurs postes tels que Chief Operating Officer et responsable des départements Strategy, Corporate Development, Investor Relations, Marketing and Communications, Alternative Investments et International Client Businesses. Avant de fonder BlackRock, Susan L. Wagner a été Vice-Présidente chez Lehman Brothers pour les activités banque d'investissement et marchés financiers des établissements de crédit hypothécaire et d'épargne. Susan L. Wagner siège aux Conseils d'administration d'Apple Inc. et de BlackRock, Inc. et est membre du Conseil de fondation du Wellesley College, Etats-Unis.

Susan L. Wagner, ressortissante américaine née en 1961, est titulaire d'un BA en anglais et en économie du Wellesley College, Etats-Unis, et d'un MBA en finance de l'Université de Chicago, Etats-Unis.

5.1.11 Election de Karen Gavan

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Karen Gavan au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Au début de sa carrière, Karen Gavan a exercé des fonctions financières auprès de Prudential Insurance, Imperial Life et Canada Life. Par la suite, Karen Gavan a accédé successivement aux postes de Chief Financial Officer et de Chief Operating Officer chez Transamerica Canada/AEGON. Jusqu'à sa retraite en novembre 2016, elle a été durant cinq ans Chief Executive Officer d'Economical Insurance, une des premières compagnies d'assurances dommages et de responsabilité civile au Canada. A ce titre, elle a préparé l'introduction en bourse de la société. Sous sa direction, Economical Insurance a lancé également SONNET, le premier assureur entièrement numérique du Canada. Depuis 2015, Karen Gavan est membre du Conseil d'administration de Swiss Re America Holding Corporation. Elle est également membre du Conseil d'administration de Mackenzie Financial Corporation depuis 2007.

Karen Gavan, ressortissante canadienne née en 1961, est titulaire d'un Honors Bachelor en commerce de l'Université Lakehead, Canada. Elle est membre de l'Institute of Chartered Accountants de l'Ontario, Canada.

5.1.12 Election de Eileen Rominger

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Eileen Rominger au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Eileen Rominger a commencé sa carrière chez Oppenheimer Capital en tant que gérante de portefeuille. Elle a été Managing Director et membre du Comité de direction. Au bout de 18 ans, Eileen Rominger a rejoint Goldman Sachs Asset Management en 1999, où elle a exercé plusieurs postes de direction jusqu'à occuper le poste de Global Chief Investment Officer. Puis, entre 2011 et 2012, en tant que directrice de la division Investment Management de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, elle a joué un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre des dispositions réglementaires concernant les fonds d'investissement et les conseillers en investissements enregistrés au niveau fédéral. Depuis 2013, Eileen Rominger est, entre autres, conseiller principal de CamberView Partners, une des plus importantes sociétés de conseil en matière de participation des actionnaires, de gouvernance d'entreprise et d'activisme des actionnaires pour les sociétés cotées en bourse.

Eileen Rominger, ressortissante américaine née en 1954, détient un BA en anglais de l'Université Fairfield, Etats-Unis, et un MBA en finance de la Wharton Graduate School of Business, Etats-Unis.

Ordre du jour et Propositions du Conseil d'administration

Motions concernant les exercices 2018/2019

5.1.13 Election de Larry Zimpleman

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Larry Zimpleman au Conseil d'administration pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Larry Zimpleman a démarré sa vie professionnelle en 1971 en tant qu'actuaire stagiaire dans The Principal Financial Group, une société de gestion de placements qui propose des solutions assurantielles, des services de gestion de patrimoine et des produits de prévoyance vieillesse aux particuliers et aux clients institutionnels. De 1976 à 2006, il a occupé plusieurs postes d'encadrement et de direction dans cette société, dont il est devenu le Président et le CEO en 2008, puis le Président du Conseil d'administration en 2009. En août 2015, Larry Zimpleman s'est retiré de son poste de Président et de CEO et avant de partir à la retraite en 2016 au bout d'une riche carrière. Il reste cependant Président non-exécutif du Conseil d'administration.

Larry Zimpleman, ressortissant américain né en 1951, est titulaire d'un BA en sciences de l'Université Drake, Etats-Unis, et a obtenu un MBA de la même université.

5.2 Comité de Rémunération

L'art. 19, al. 1 en liaison avec l'art. 7, chiffre 2 des Statuts prévoit l'élection annuelle et individuelle des membres du Comité de Rémunération du Conseil d'administration (le « Comité de Rémunération »).

5.2.1 Réélection de Raymond K.F. Ch'ien

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Raymond K.F. Ch'ien au Comité de Rémunération pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Le curriculum vitae de Raymond K.F. Ch'ien est inclus dans le point 5.1.2 de l'ordre du jour et dans le rapport financier 2017 au chapitre Corporate Governance. Il est également disponible sur internet à l'adresse www.swissre.com (About us – Our Leadership – Board of Directors).

5.2.2 Réélection de Renato Fassbind

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Renato Fassbind au Comité de Rémunération pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Le curriculum vitae de Renato Fassbind est inclus dans le point 5.1.3 de l'ordre du jour et dans le rapport financier 2017 au chapitre Corporate Governance. Il est également disponible sur internet à l'adresse www.swissre.com (About us – Our Leadership – Board of Directors).

5.2.3 Réélection de Joerg Reinhardt

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Joerg Reinhardt au Comité de Rémunération pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Le curriculum vitae de Joerg Reinhardt est inclus dans le point 5.1.6 de l'ordre du jour et dans le rapport financier 2017 au chapitre Corporate Governance. Il est également disponible sur internet à l'adresse www.swissre.com (About us – Our Leadership – Board of Directors).

5.2.4 Election de Jacques de Vaucleroy

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Jacques de Vaucleroy au Comité de Rémunération pour un mandat d'un an arrivant à échéance lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

Etant donné que C. Robert Henrikson ne se présente pas à la réélection comme membre du Conseil d'administration, le Conseil d'administration est d'avis que Jacques de Vaucleroy serait un successeur qualifié vu son expérience. Le curriculum vitae de Jacques de Vaucleroy est inclus dans le point 5.1.9 de l'ordre du jour et dans le rapport financier 2017 au chapitre Corporate Governance. Il est également disponible sur internet à l'adresse www.swissre.com (About us – Our Leadership – Board of Directors).

Ordre du jour et Propositions du Conseil d'administration

Motions concernant les exercices 2018/2019

5.3 Réélection du Représentant indépendant

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Proxy Voting Services GmbH, à Zurich, comme Représentant indépendant pour une durée de fonction d'une année s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B. Explication

L'art. 20 en liaison avec l'art. 7, chiffre 3 des Statuts prévoit l'élection annuelle du Représentant indépendant.

Le Conseil d'administration propose de réélire Proxy Voting Services GmbH, à Zurich, comme Représentant indépendant. Proxy Voting Services GmbH, à Zurich, a été élu comme Représentant indépendant par l'Assemblée générale ordinaire depuis 2014. Son CEO, M. René Schwarzenbach, avait déjà rempli la fonction de Représentant indépendant des actionnaires de Swiss Re SA les années précédentes. Il est indépendant et jouit d'une grande expérience dans cette fonction et ses procédures respectives.

5.4 Réélection de l'Organe de révision

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire PricewaterhouseCoopers SA (PwC), à Zurich, comme Organe de révision pour un mandat d'un an.

B. Explication

Sur proposition du Comité d'Audit, le Conseil d'administration recommande la nomination de PwC comme Organe de révision pour un nouveau mandat d'un an. PwC a fait ses preuves en tant que société d'audit professionnelle et efficace, qui satisfait aux exigences élevées d'un groupe mondial de (ré)assurance. PwC a confirmé au Comité d'Audit qu'il satisfaisait aux exigences d'indépendance requises pour l'exercice de son mandat d'Organe de révision. PwC exerce ce mandat pour le groupe Swiss Re depuis 1991.

D'autres informations sur l'Organe de révision figurent dans le rapport financier 2017 au chapitre Corporate Governance.

6. Approbation de la rémunération

6.1 Approbation du montant global maximal de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la durée de fonction entre l'Assemblée générale ordinaire 2018 et l'Assemblée générale ordinaire 2019

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose que les actionnaires approuvent un montant global maximal de 9 900 000 CHF au titre de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour le mandat suivant jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2019.

B. Explication

Conformément à l'article 24, alinéa 2 des Statuts, le montant global maximal proposé couvre à la fois la rémunération fixe en espèces (60 %), la part allouée en actions (40 %), qui sont bloquées pendant quatre ans, et certains autres bénéfices mineurs. Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent qu'une rémunération fixe. Ils ne perçoivent ni rémunération variable, ou sous conditions de performance, ni stock-options. Le montant global maximal proposé comprend également les honoraires versés par des sociétés du groupe Swiss Re. Le montant global maximal approuvé par les actionnaires pour la durée du mandat, de l'Assemblée générale ordinaire 2017 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2018 était de 9 900 000 CHF, et le montant total payé aux 13 membres du Conseil d'administration pendant cette période était de 9 511 982 CHF (cf. détails dans le rapport de rémunération 2017 à la page 176 du rapport financier). Le montant de 9 900 000 CHF proposé jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2019 reflète les changements intervenus dans la composition du Conseil d'administration et de ses comités. Le montant global maximal proposé a été déterminé en supposant que l'ensemble des 13 personnes proposées à la (ré)élection soient (ré)élues en tant que membres du Conseil d'administration (et de son Comité de Rémunération) lors de l'Assemblée générale ordinaire 2018. Le système de rémunération des membres du Conseil d'administration est expliquée en détail dans le rapport de rémunération 2017, à la page 163 du rapport financier.

Le montant global proposé est brut et comprend les cotisations aux assurances sociales. Il exclut un montant estimé à 618 750 CHF pour les cotisations patronales totales obligatoires aux taux en vigueur payables par Swiss Re à l'assurance sociale légale. Les cotisations sociales patronales réelles versées par la Société continueront d'être publiées durant les exercices pendant lesquels elles seront dues et payées.

Le montant global proposé inclut également les honoraires que deux membres du Conseil d'administration percevront en USD en raison de leurs mandats d'administrateur dans d'autres compagnies du groupe Swiss Re. Le taux de change applicable pour les honoraires de ces deux membres du Conseil d'administration est le taux de change moyen 2017 de 1 CHF = 1,015723 USD. Toute fluctuation du taux de change jusqu'au paiement final des honoraires est exclue.

6.2 Approbation du montant global maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme des membres de la Direction générale pour l'exercice 2019

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose que les actionnaires approuvent un montant global maximal de 34 000 000 CHF au titre de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme des membres de la Direction générale pour l'exercice 2019.

B. Explication

Conformément à l'article 24, alinéas 1, 3, 4 et 6 à 9 des Statuts, le montant global maximal proposé pour les membres de la Direction générale au titre de l'exercice 2019 est calculé pour un total de 12 membres et comprend la rémunération fixe et la rémunération variable à long terme ainsi qu'une réserve d'environ 10 %.

Pour l'exercice 2018, les actionnaires ont approuvé lors de l'Assemblée générale ordinaire 2017 un montant global maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme de 34 000 000 CHF pour les 13 membres de la Direction générale. Ce montant ne tient pas compte de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme supplémentaires requises, dues aux changements dans la Direction générale survenus après l'Assemblée générale ordinaire 2017.

Pour l'exercice 2017, les actionnaires ont approuvé lors de l'Assemblée générale ordinaire 2016 un montant global maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme de 34 000 000 CHF pour les 13 membres de la Direction générale. Le montant total de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme qui a été payé et attribué aux membres actifs de la Direction générale pour l'exercice 2017 s'élevait à 29 438 084 CHF.

La rémunération fixe comprend le salaire de base, les allocations, les cotisations de prévoyance, l'augmentation au titre du plan global de participation en actions de Swiss Re et d'autres bénéfices. Les allocations, le cas échéant, peuvent prendre la forme d'indemnités de logement et de frais d'études, de dépenses forfaitaires, de dépenses de déménagement/impôts, d'allocations familiales et apparentées. La rémunération fixe de la Direction générale est expliquée en détail dans le rapport de rémunération 2017 à la page 158 du rapport financier.

Compte tenu des défis financiers auxquels la prévoyance professionnelle fait face partout en Suisse, la caisse de pension de Swiss Re adapte son règlement et ses prestations aux assurés en Suisse avec effet au 1^{er} janvier 2019. Au regard de ces changements, le montant global maximal de la rémunération fixe proposé au titre de l'exercice 2019 pour les membres de la Direction générale du Groupe résidant en Suisse, inclut des cotisations de prévoyance patronales plus élevées et des cotisations destinées à atténuer les effets de la baisse des taux de conversion.

La rémunération variable à long terme sera, le cas échéant, octroyée au premier semestre de l'exercice 2019. Le montant global maximal tient compte de la valeur des attributions aux membres de la Direction générale au moment de l'octroi. La décision d'octroi de la rémunération variable à long terme est prospective, afin d'encourager les membres de la Direction générale à concentrer leurs efforts sur les résultats, sur l'efficacité du capital et sur la position concurrentielle de Swiss Re, autant d'éléments qui sont essentiels à la création de valeur à long terme pour les actionnaires et à la réalisation de performances commerciales durables. Il est possible que la valeur finale payée en actions à la fin de la période d'acquisition soit différente de la valeur d'octroi, car le Leadership Performance Plan (LPP) qui régit aujourd'hui la rémunération variable à long terme est divisé en plusieurs composantes avec des facteurs multiples d'acquisition, le Restricted Share Unit (RSU) qui prévoit une fourchette de versement comprise entre zéro et 100 %, et le Performance Share Unit (PSU) qui prévoit une fourchette de versement comprise entre zéro et 200 %. L'acquisition est conditionnée par la performance réalisée par la Société sur la période de trois ans en fonction des cibles prédéfinies et de l'évolution du prix de l'action. La rémunération variable à long terme de la Direction générale, incluant les composantes RSU et PSU, est expliquée en détail dans le rapport de rémunération 2017 aux pages 161–162 du rapport financier.

Le montant global maximal inclut une réserve d'environ 10 % du montant prévu de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme pour 2019. Celle-ci prend en compte des dépenses non prévues, des ajustements de la rémunération en fonction du marché/ou des coûts inattendus, par exemple des taxes contractuelles ou exigibles immédiatement. Le montant global proposé est brut et comprend les cotisations aux assurances sociales. Il exclut un montant estimé de 2 125 000 CHF au moment du paiement ou de l'octroi des attributions pour les cotisations patronales totales obligatoires aux taux en vigueur payables par Swiss Re aux assurances sociales. Les cotisations sociales patronales réelles versées par la Société continueront d'être publiées durant les exercices pendant lesquels elles seront dues et payées.

Deux membres de la Direction générale sont actuellement payés en USD, dont un est également payé en dollars de Singapour (SGD) en raison d'une répartition de rémunération entre deux pays. Le montant global proposé inclut la conversion de la rémunération de ces deux membres de la Direction générale au taux de change moyen 2017 de 1 CHF = 1,015723 USD et de 1 CHF = 1,403907 SGD respectivement. Toute fluctuation du taux de change jusqu'au versement final de toutes les composantes de la rémunération (y.c. le versement au titre du LPP à la fin de la période d'acquisition des droits) est exclue.

Le montant de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme qui sera payé et octroyé aux membres de la Direction générale pour l'exercice 2019 sera publié dans le rapport de rémunération 2019. Le rapport de rémunération 2019 sera soumis au vote consultatif de l'Assemblée générale ordinaire 2020.

7. Réduction du capital-actions

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de (i) réduire le capital-actions ordinaire de 1 083 281,60 CHF, de 34 945 228,10 CHF à 33 861 946,50 CHF, en annulant 10 832 816 actions d'une valeur nominale de 0,10 CHF chacune détenues par la Société, de (ii) déclarer que, selon les résultats du rapport de l'audit spécial effectué par l'Organe de révision de la Société, PricewaterhouseCoopers SA, Zurich, les créanciers sont couverts même après la réduction du capital conformément à l'art. 732, al. 2 du Code suisse des obligations, et (iii) de modifier l'art. 3, al. 1 des Statuts comme suit à la date à laquelle la réduction du capital-actions est inscrite au Registre du commerce du Canton de Zurich :

Versión actuelle

Art. 3 Capital-actions, actions et titres intermédiés

1. Le capital-actions entièrement libéré s'élève à 34 945 228,10 CHF. Il est divisé en 349 452 281 actions nominatives d'une valeur nominale de 0,10 CHF chacune.

Versión révisée proposée

Art. 3 Capital-actions, actions et titres intermédiés

1. Le capital-actions entièrement libéré s'élève à **33 861 946,50 CHF**. Il est divisé en **338 619 465** actions nominatives d'une valeur nominale de 0,10 CHF chacune.

[Les alinéas 2 à 9 demeurent inchangés]

B. Explication

Le 21 avril 2017, les actionnaires de la Société ont autorisé le Conseil d'administration à racheter des actions de la Société jusqu'à concurrence d'une valeur d'acquisition maximale de 1 milliard CHF avant l'Assemblée générale ordinaire 2018 dans le cadre d'un programme public de rachat d'actions (le «Programme») à des fins d'annulation. La Société a lancé le Programme le 3 novembre 2017 et, jusqu'à la fin du Programme le 16 février 2018, a racheté 10 832 816 actions sur la seconde ligne de négoce de la SIX Swiss Exchange, par l'intermédiaire de la Banque cantonale de Zurich. La valeur d'acquisition des actions rachetées correspond à 999 999 975,78 CHF.

En vue de l'annulation des actions rachetées, le capital-actions ordinaire est réduit de 1 083 281,60 CHF à 33 861 946,50 CHF. La réduction du capital-actions ordinaire requiert la publication de trois avis aux créanciers dans la Feuille officielle suisse du commerce ainsi qu'indiqué à l'art. 733 du Code suisse des obligations; de tels avis seront publiés après l'Assemblée générale ordinaire 2018. Dans les deux mois qui suivront la troisième publication de l'avis, les créanciers pourront produire leurs créances ou exiger que la Société garantisse les créances. Une autre condition préalable à la réduction du capital est l'établissement d'un rapport spécial par l'Organe de révision, confirmant que les créances sont entièrement couvertes et que la liquidité de Swiss Re SA reste garantie après la réduction du capital. L'Organe de révision de la Société, PricewaterhouseCoopers SA, Zurich, remettra un tel rapport lors de l'Assemblée générale ordinaire 2018.

8. Approbation d'un nouveau programme de rachat d'actions

A. Proposition

Le Conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions de la Société jusqu'à concurrence d'une valeur d'acquisition maximale de 1 milliard CHF avant l'Assemblée générale ordinaire 2019 dans le cadre d'un programme public de rachat d'actions à des fins d'annulation. Le Conseil d'administration peut définir les détails du programme public de rachat d'actions. Les actions rachetées dans le cadre du programme public de rachat d'actions seront annulées et n'entreront donc pas dans la limite de 10 % appliquée aux propres actions de la Société, conformément à l'art. 659 du Code suisse des obligations. La modification des Statuts (réduction du capital-actions) en ce qui concerne le nombre effectif d'actions rachetées sera soumise à l'approbation d'une Assemblée générale ordinaire suivante.

B. Explication

Le programme public de rachat d'actions (le « nouveau Programme ») proposé est éprouvé sur le marché et constitue une plateforme efficace pour la distribution de capital excédentaire pouvant être utilisée de manière flexible. Le nouveau Programme favorise la discipline de gestion du capital. L'approche active de la gestion du capital adoptée par Swiss Re et la solidité financière qui en découle, autorisent Swiss Re à proposer un ajustement des conditions préalables au lancement du nouveau Programme par rapport aux programmes de rachat d'actions précédents. Le nouveau Programme sera lancé à la discrétion du Conseil d'administration après approbation par l'Assemblée générale ordinaire et sous réserve des autorisations réglementaires. A la différence des années précédentes, au-delà de l'approbation par le Conseil d'administration et l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires, et eu égard aux priorités du Groupe en matière de gestion du capital, il n'y aura pas d'autres conditions préalables au lancement du nouveau Programme. Les priorités de Swiss Re en matière de gestion du capital (1. En tout temps assurer une capitalisation élevée et maximiser la flexibilité financière; 2. Augmenter le dividende ordinaire en générant des bénéfices à long terme, et, à tout le moins, le maintenir; 3. Allouer des capitaux à la croissance des affaires qui s'inscrivent dans notre stratégie et qui remplissent nos critères de rentabilité; 4. Continuer à restituer aux actionnaires le capital excédentaire) restent inchangées et seront revues à intervalle régulier et sont susceptibles d'être mises en œuvre de temps à autre durant l'année.

Le Conseil d'administration a choisi une procédure par étapes: à l'Assemblée générale ordinaire initiale, les actionnaires prennent la décision d'approuver le nouveau Programme; à une Assemblée générale ordinaire suivante seulement, ils adoptent une résolution visant à annuler les actions rachetées. L'avantage de cette procédure réside dans le fait que les actions rachetées ne sont pas soumises à la restriction légale selon laquelle les entreprises ne peuvent pas détenir plus de 10 % de leurs propres actions. Cela offrira une plus grande flexibilité à Swiss Re SA, ce qui va dans le sens de l'approche de gestion du capital de la Société.

Organisation

Rapport annuel et rapports de l'Organe de révision

Le rapport annuel 2017 a été publié le jeudi 15 mars 2018 et peut être consulté sur le site internet de Swiss Re SA (www.swissre.com). Un exemplaire imprimé du rapport complet est envoyé aux actionnaires sur requête. Le rapport annuel, y compris les rapports de révision sur les comptes annuels et les comptes du Groupe ainsi que le rapport de rémunération sont également disponibles au siège de Swiss Re SA, Mythenquai 50/60 à Zurich, Suisse.

Participation personnelle à l'Assemblée générale ordinaire

Si vous souhaitez participer personnellement à l'Assemblée générale ordinaire, veuillez utiliser le bulletin-réponse joint pour commander votre carte d'admission.

Représentation, retour du bulletin-réponse et cartes d'admission

Si vous ne souhaitez pas assister personnellement à l'Assemblée générale ordinaire, nous vous invitons à désigner un représentant. Selon l'art. 11 des Statuts, vous disposez des options suivantes : les actionnaires peuvent se faire représenter lors de l'Assemblée générale ordinaire par une autre personne dûment autorisée par écrit ou par le Représentant indépendant. Proxy Voting Services GmbH, à Zurich, a été élu comme Représentant indépendant de la Société. Les sociétés peuvent être représentées par leurs représentants légaux ou autorisés ou par d'autres représentants, les personnes mariées par leur époux/épouse, les mineurs et personnes sous curatelle peuvent être représentés par leur représentant légal.

Veuillez retourner votre bulletin-réponse, dûment rempli et signé, à l'aide d'une des enveloppes fournies le plus rapidement possible, mais au plus tard le **lundi 16 avril 2018**. Les cartes d'admission ainsi que les cartes de vote seront envoyées entre le 6 et le 18 avril 2018 à tous les actionnaires qui se sont enregistrés pour participer à l'Assemblée générale ordinaire.

Afin de faciliter le vote des actionnaires qui ne sont pas en mesure de participer à l'Assemblée générale ordinaire en personne et conformément aux dispositions en la matière, le Représentant indépendant peut aussi être instruit par le biais du service internet pour investisseurs sur www.sherpany.com/swissre jusqu'au **dimanche 15 avril 2018, 23h59 HAEC**, et ceci selon les informations respectives envoyées avec la convocation.

Droit de vote

Les actionnaires inscrits au registre des actions le **lundi 16 avril 2018** disposent d'un droit de vote.

Langue

L'Assemblée générale ordinaire se tiendra en allemand. Une traduction simultanée en anglais et français aura lieu durant l'Assemblée. Des écouteurs pourront être obtenus dans le hall d'entrée.

Convocation

La convocation en allemand sera publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce le mardi 20 mars 2018. En cas de contradictions entre cette version française et la version allemande, la version allemande fait foi.

Exposition

Vous êtes invités à visiter l'exposition « La résilience en action » illustrant quelques thèmes du rapport annuel. L'exposition sera installée à l'entrée du Hallenstadion.

Adresse de contact

Swiss Re SA, Registre des actions, Mythenquai 50/60, 8022 Zurich, Suisse
Téléphone +41 43 285 6810; fax +41 43 282 6810; e-mail: share_register@swissre.com

Swiss Re SA
Mythenquai 50/60
Boîte postale
8022 Zurich
Suisse

Téléphone +41 43 285 2121

Fax +41 43 285 2999

www.swissre.com